

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Période de renouvellement des licences pour chats et chiens

La SPA de l'Estrie rappelle l'importance d'enregistrer son animal et de lui faire porter son médaillon d'identification

Sherbrooke, le 30 janvier 2013 – La période de renouvellement des licences pour animaux de compagnie de la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie est présentement en cours, et ce, jusqu'au 15 février prochain.

« *Un chat ou un chien perdu est un animal démuné, vulnérable et en danger; cet animal laisse aussi derrière lui une famille inquiète et attristée, rappelle d'emblée la responsable des communications et porte-parole de la SPA de l'Estrie, Cathy Bergeron. Or, ce sont plus de 3 000 chats et chiens perdus et non identifiés qui trouvent refuge tous les ans à la SPA de l'Estrie.* » Le comportement animal étant imprévisible, bon nombre d'animaux de compagnie, même ceux vivant uniquement à l'intérieur, prennent en effet la poudre d'escampette, et ce, au grand étonnement de leur gardien. « *Et sans identification, il nous est très difficile de retracer les familles de ces animaux, indique-t-elle. Si ces derniers avaient été identifiés, bon nombre de retrouvailles auraient pourtant pu se produire.* »

La porte-parole précise que 99 % des animaux égarés, mais identifiés par le médaillon de la SPA de l'Estrie et signalés auprès de cette dernière reprennent le chemin de la maison. C'est dire à quel point l'enregistrement et le port du médaillon prennent tout leur sens. « *Que l'animal soit trouvé et signalé à la SPA par un citoyen ou hébergé à notre refuge, les retrouvailles se feront très rapidement puisque le code inscrit sur son médaillon nous permet de retracer instantanément, à même notre base de données, le nom et les coordonnées de son gardien, explique-t-elle. De plus, le médaillon est une indication visible que l'animal a une famille quelque part.* »

Tous les chats méritent leur médaillon!

Des milliers de chats se perdent chaque année sur le territoire estrien. En 2012, ce sont plus de 2 200 chats errants qui ont trouvé refuge soit à la SPA de l'Estrie, soit chez un citoyen qui en a avisé cette dernière. « *De ce nombre, seul un maigre 3 % était identifié, d'indiquer Madame Bergeron. Ces derniers ont pu rapidement réintégrer leur foyer, ce qui ne fut pas le cas pour les félins non identifiés. Malgré les efforts de nos préposés pour retracer leur gardien respectif, bien peu de ces chats ont pu reprendre le chemin de la maison, faute d'identification. Et leur grande sociabilité nous démontrait bien, pourtant, qu'ils avaient déjà connu le confort d'une maison.* »

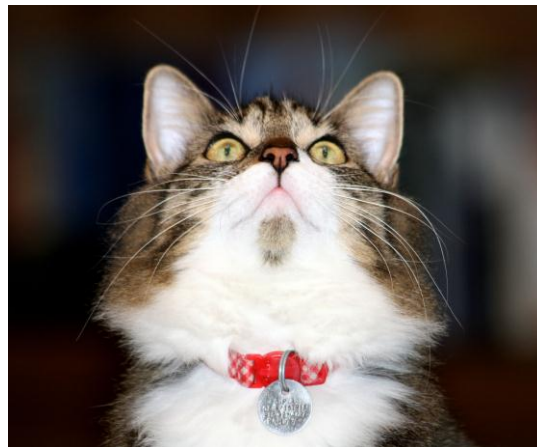
Bien que bon nombre de ces chats se retrouvent placés à l'adoption, l'offre excède souvent la demande; ce phénomène engendre, à maintes reprises durant l'année, des situations de surnombre de félins au refuge de la SPA. « *Nous avons un excellent taux d'adoption à notre refuge, mais il n'en demeure pas moins que la demande a ses limites et nous ne pouvons malheureusement placer tous ces chats, précise-t-elle. Cette triste situation pourrait être en grande partie résolue si tous les chats étaient identifiés.* »

LE billet de retour à la maison

Identifier son animal à l'aide du médaillon de la SPA de l'Estrie, c'est somme toute indiquer à la communauté qu'il a un gardien quelque part. Le médaillon assure ainsi sa sécurité, non seulement en cas d'égaré ou de fugue, mais également lors de situations où il pourrait, en votre absence, se blesser et avoir besoin de soins.

Que vous habitiez une municipalité desservie ou non par la SPA de l'Estrie, vous pouvez enregistrer votre animal de compagnie en tout temps. Pour ce faire, il suffit de communiquer avec le département des licences de la SPA au 819 821-4727, option 4, ou de remplir le formulaire d'enregistrement disponible au www.spaestrie.qc.ca.

Contribuez à favoriser le retour de milliers de chats et de chiens dans leur famille, en enregistrant votre animal de compagnie et en lui faisant porter son médaillon. « *Il s'agit d'une démarche simple qui assurera la sécurité de votre animal et pourra vous épargner plusieurs heures d'inquiétude* », de conclure la porte-parole de la SPA de l'Estrie.



Le médaillon d'identification de la SPA de l'Estrie : une assurance sécurité pour les chats et les chiens.